



CONFÉRENCE

LES PROTECTIONS PATRIMONIALES MARITIMES

18 février 2026

**Salle de cinéma - Musée du Quai
Branly Jacques Chirac**

Des experts du droit du patrimoine culturel subaquatique et du droit maritime, dont un spécialiste de la Convention de 2001 de l'UNESCO, interviendront pour éclairer ces enjeux d'importance.

En particulier, cette séance accueillera :

- > Margaux Terradas, docteure en droit de l'Université de Genève, Thèse portant sur « L'intérêt de l'humanité à la protection du patrimoine culturel subaquatique » ;
- > Édouard Planche, chef d'Unité pour le patrimoine culturel subaquatique, Secrétariat de la Convention de 2001 de l'UNESCO ;

Discutant : Jean-Pierre Beurier, Professeur émérite du droit maritime, Université de Nantes.

Le projet [SPHINX](#) aborde le patrimoine culturel sous l'angle de l'innovation et de l'expertise. Ce projet s'appuie sur un réseau d'institutions académiques et culturelles de premier plan pour répondre à trois grandes questions : la fabrique du patrimoine, la gestion des patrimoines empêchés (spoliation, guerres, changement climatique) et l'appropriation citoyenne du patrimoine. SPHINX ambitionne de devenir un pôle européen d'excellence dans la gestion et la valorisation du patrimoine à l'échelle internationale.

- > [L'Université Paris-Panthéon-Assas participe à 3 projets lauréats de l'AMI SHS](#)